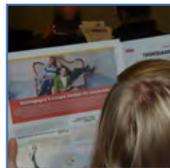




## Universités & Territoires



**sommaire n° 84 - 7 décembre 2011 - Colloque sur les Kolloc's**

**2** Séance d'ouverture : volonté politique. **3/4/5** Table-ronde n°1 : Cohabitation à la française **6/7/8** Table-ronde n°2 : REX sur les Kaps. **9/10** Atelier n°1 : Espace d'émancipation **11/12** Atelier n°2 : Un projet de territoire.

# Une première *par Nicolas Delesque*

Nous avons voulu, pour cette première initiative publique suite au lancement de l'expérimentation Kaps, privilégier les regards croisés des différents partenaires et participants. A cette étape, et dans l'objectif de tracer des pistes de travail pour développer la colocation à projets comme une nouvelle forme d'habitat pour les jeunes, il nous a semblé essentiel de prendre le temps d'un diagnostic à plusieurs voix sur ce sujet.

Les intervenants ont été pluriels : élus, représentant des bailleurs, associatifs, professionnels du logement et/ou des politiques de jeunesse et de solidarité, jeunes eux-mêmes, universitaires et chercheurs, architectes et sociologues... Ils ont tous en commun d'avoir aidé, accompagné ou regardé la mise en place de cette expérience. Cette multiplicité des profils est déjà un élément important en soi, elle démontre l'aspect transversal de ces Kaps. Il ne s'agit pas uniquement une politique de production de logement, ni seulement une action de solidarité territoriale, elle ne se résume pas non plus à une action d'émancipation de la jeunesse. Et cela pose une première question liée à la gouvernance de ce type d'action pour en envisager son développement. Logement, engagement et solidarité sont les trois champs dans lesquels s'inscrit cette initiative. Peut-on l'impulser sans collaboration entre les collectivités, le monde universitaire et les acteurs associatifs ? De toute évidence non !

Le second point qui ressort de ces échanges, au delà d'un constat partagé par tous sur le retard pris dans la production quantitative de logement « étudiant et jeune », c'est la question des nouveaux modes d'habitats, qu'il est urgent de développer. Habitat et non logement, car ce qui est en jeu, c'est bien l'intégration des nouveaux modes de vie, de

sociabilité, de formation. Est-il encore opportun de penser le logement des étudiants séparément du logement des jeunes travailleurs quand le développement de l'alternance et de l'apprentissage deviennent un enjeu de formation dans notre pays ? Peut-on encore tracer une frontière claire entre le statut étudiant et le statut salarié quand les stages deviennent de plus en plus essentiels dans l'obtention d'un Diplôme universitaire, et que le salariat étudiant devient une norme plutôt qu'une exception ? Le développement de la mobilité étudiante, la recherche de rayonnement de nos universités dorénavant autonomes, la mondialisation de l'enseignement et de la recherche, le développement des reprises d'études, toutes ces tendances lourdes impactent directement notre système de production, de financement, de gestion du logement dédié aux jeunes aujourd'hui. On le voit, interroger une forme particulière de logement et d'habitat comme nous l'avons fait avec la colocation à projets, pendant une journée souligne aussi la nécessité de « bousculer » notre système actuel.

Deux questions transversales sont posées aux acteurs aujourd'hui pour pouvoir inventer des réponses qui doivent être à la fois évolutives - la colocation est à la mode, mais qu'en sera t il demain ?- et adaptées aux problématiques des territoires d'accueil. Comment et avec qui travailler ensemble, au-delà des acteurs traditionnels, et tisser des partenariats originaux et complémentaires, et comment retrouver le pouvoir d'expérimentation dans un univers de règlements et de normes complexes ? La réponse n'est sûrement pas à chercher dans un cadre rigide qu'il faudrait inventer, mais plutôt dans notre capacité à faire confiance aux acteurs locaux pour inventer leurs solutions. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi [philippe@campinchi.com](mailto:philippe@campinchi.com) - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur [www.universites-territoires.fr](http://www.universites-territoires.fr) • Création graphique : PCC [stocker@crouitch.com](mailto:stocker@crouitch.com) • Rédaction : PCC, Bruno Martin, François Perrin, [redaction@sarlpc.com](mailto:redaction@sarlpc.com) • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Elise Renaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



# Volonté politique

Cette séance d'ouverture était hautement symbolique puisqu'elle se déroulait dans un quartier qui, comme l'a souligné Jérôme Coumet maire du 13<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris, « en 2014, comptera plus de logements étudiants que dans le tout Paris en 2008. » Marie-Pierre de la Gonterie, Première Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, a précisé le rôle des régions et Jacques Legrand, Président de l'INALCO, a souligné qu'« une expérimentation de colocation solidaire d'étudiants de l'INALCO serait un prolongement logique et culturel du cœur de formations de l'institut ». Ce tour d'horizon a permis à ces différents acteurs institutionnels d'affirmer haut et fort leur soutien à la colocation solidaire !

## Séance d'ouverture

### Nouveau Quartier Latin

Dans leurs interventions, Jérôme Coumet, maire du 13<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris, Marie-Pierre de la Gonterie, Première Vice-Présidente de la Région Ile-de-France et Jacques Legrand, Président de l'INALCO, ont présenté leur politique et manifesté leur soutien au concept de colocations solidaires.

#### UN NOUVEAU QUARTIER LATIN...

Jérôme Coumet, maire du 13<sup>ème</sup> Arrondissement de Paris, est revenu sur la place historique de ce quartier atypique de Paris. Cet arrondissement a été industrialisé et urbanisé durant le Second Empire. Depuis quelques années, il est au centre des politiques de rénovation urbaine parisiennes avec le projet « Paris rive Gauche » autour de son « bâtiment phare : la Bibliothèque Nationale de France (BNF) ». Le maire décrit le 13<sup>ème</sup> comme le « nouveau Quartier Latin ». On y trouve notamment la nouvelle implantation de l'Université Paris-Diderot (Paris 7), mais également des composantes d'autres universités (Paris-1 et 6) et une quinzaine d'écoles ou grandes écoles de l'enseignement supérieur. « La question du logement y tient une place centrale ». A noter qu'en 2014, on pourra compter dans l'arrondissement « plus de logements

étudiants que dans le tout Paris en 2008 ». Pour Jérôme Coumet, le projet Kap's trouve naturellement sa place dans le 13<sup>ème</sup>.

#### AU COEUR D'UNE RÉGION

Marie-Pierre de la Gonterie, Première Vice-Présidente de la Région Ile-de-France présente les grandes orientations de la région. « Engagée dans une politique sociale du logement pour répondre aux besoins tous les publics, la Région agit concrètement pour le logement des étudiants et des jeunes ». Pour aider les jeunes à accéder à un logement, la région Ile-de-France a décidé d'y consacrer une enveloppe d'un milliard d'euros sur son mandat 2010-2014 (soit 250 millions d'euros par an). La région connaît un déficit de logements étudiants et souhaite faire émerger « 3000 à 4000 logements par an, afin de loger 10% des étudiants de la région en cité universitaire à l'horizon 2015 ». L'objectif est de doubler l'offre de logement étudiant sur 10 ans et de participer parallèlement à la construction de « résidences pour les jeunes actifs, apprentis et jeunes en alternance ». De plus, la région a demandé aux bailleurs sociaux de réserver 5% de leur parc de logement aux jeunes de moins de 30 ans. La Vice-Présidente rappelle également que d'autres régions sont déjà mobilisées sur ce sujet, comme en particulier la région Aquitaine qui a dépassé le taux de 10% des étudiants logés en logement dédiés et revendique, par l'intermédiaire de son président, le transfert de compétences du logement étudiant de l'Etat à la région. Enfin, elle explique que « la région a fait le choix en 2010 de s'engager réellement avec l'Afev pour mettre en place les colocations solidaires, tout en favorisant l'engagement des jeunes. La région souhaite jouer un rôle majeur dans ce

projet. » Elle remercie « chaleureusement les «Kapseurs» qui font vivre les colocations solidaires et également l'Afev pour la mise en oeuvre de son action qui est certainement l'une des solutions les plus pragmatiques pour que les jeunes puissent se loger et s'engager ».

#### ... MAIS ORIENTAL !

Pour Jacques Legrand, le président de l'INALCO, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, le 13<sup>ème</sup> arrondissement est même plus qu'un « nouveau Quartier Latin », c'est le « Quartier Latin Oriental ». « Tous les jeunes sont aujourd'hui destinés à faire des études supérieures, ce qui va générer des besoins ! » Il doit y avoir une relation plus étroite que jamais entre les établissements et les institutions publiques. A l'intérieur de Paris, on a longtemps laissé les acteurs travailler chacun dans leur coin, sans réelle coopération ou interaction entre eux. La problématique du « logement de la jeune génération » n'a pas de réponses toutes faites. La question du logement est aussi posée quant à la capacité d'attractivité des établissements d'enseignement supérieur : si l'on ne peut pas loger nos étudiants, comment les faire étudier dans nos établissements ? L'INALCO, établissement unique dans le paysage des universités, a un recrutement étudiant national et international et est particulièrement touché par cette problématique. M. Legrand envisage tout à fait « une expérimentation de colocation solidaire d'étudiants de l'INALCO, qui serait un prolongement logique et culturel du cœur de formations de l'Institut », pour faire partager la découverte et l'ouverture sur les cultures du monde. ■



# Cohabitation à la française

Ce premier débat a été conçu par les organisateurs afin d'identifier et de repérer ce qui se passe exactement derrière le mot « colocation ». Un éclairage européen a permis de faire ressortir avec plus d'éclat et d'établir un véritable état des lieux d'une colocation à la française. Qu'est-ce qu'une colocation ? Un espace partagé, un mode de vie, ou tout simplement une opportunité face à la crise ? Existe-t-il une appétence étudiante à la communauté de vie ? Est-ce juste une étape dans un parcours résidentiel de décohabitation, ou un phénomène plus profond de recherche d'un nouveau mode de vie ? Cette forme d'habitat offre-t-elle de réelles solutions, et à quelles conditions, face à l'évolution des modes de vie et d'étude des jeunes en formation ?

## Synthèse

### Bilan et perspectives

**La colocation apparaît comme l'une des formes d'habitat à promouvoir pour faire face à la crise du logement étudiant. Aujourd'hui, selon les chiffres de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), le nombre d'étudiants qui habitent en colocation est supérieur à celui de ceux qui habitent en chambre Crous, alors même qu'aucun dispositif structuré n'existe pour promouvoir ce type d'habitat.**

#### ÉTUDES À L'APPUI

Des enquêtes ont été menées à la demande des universités par le Cabinet Latitude, notamment à Lyon, Toulouse et Metz. Le pourcentage d'étudiants vivant en colocation étudiante varie énormément en fonction des villes, jusqu'à atteindre 20% à Toulouse. Cette variation s'explique par des paramètres urbains, ou encore par la vie étudiante locale. On retrouve aussi cette variation dans la demande des étudiants en terme de type d'habitat. François Rio, Directeur associé du

cabinet et auteur de ces enquêtes, constate que « la colocation attire la colocation. La colocation ne va pas de soi, la demande résulte aussi de l'offre ». La pénurie de logement étudiant, la nature de l'offre disponible induisent des variations fortes. « La colocation n'est pas toujours un choix de vie et se fait parfois sous la contrainte du contexte économique, de façon libre ou organisée ». Dans des villes où la pratique de la colocation existe peu « le phénomène est donc limité car il procède d'une initiative personnelle » et cela se ressent aussi dans le faible taux de demande. A contrario, 1 étudiant sur 4 désirant décohabiter à Toulouse plébiscite la colocation.

On retrouve d'ailleurs cette variation importante dans « les taux de décohabitation des étudiants qui dépendent de nombreux critères locaux ». Si nous considérons « le degré de décohabitation comme un facteur de l'autonomie des jeunes », comment favoriser la diversité de l'offre pour satisfaire les différentes aspirations des étudiants ?

*suite page 4*

« On peut également dire que la colocation attire la colocation (...) Le degré de décohabitation est un facteur de l'autonomie des jeunes. »

François Rio, Directeur associé du cabinet Latitude Etudiante Conseil



De gauche à droite, **Thierry Bert**, Délégué général de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), **François Rio**, Directeur associé du cabinet Latitude Etudiante Conseil, **Emmanuelle Cosse** Vice présidente de la Région Ile-de-France et Présidente de la Commission Logement à l'Association des Régions de France (ARF) et **Alain Abecassis**, Délégué Général de la Conférence des Présidents d'Université (CPU).



Par ailleurs, il constate que dans certaines villes où le marché du logement est très tendu, beaucoup de programmes immobiliers destinés au départ à des familles dans les centres-villes sont proposés par les propriétaires aux étudiants pour faire de la colocation.

## VUE DES TERRITOIRES...

Emmanuelle Cosse, Vice-présidente de la Région Ile-de-France et Présidente de la Commission Logement à l'Association des Régions de France (ARF) souligne d'emblée que le caractère particulier de sa région. « Les établissements supérieurs parisiens bénéficient d'une grande attractivité, alors que l'Ile-de-France fait face à une pénurie de logements en général, étudiants compris ».

La région s'engage depuis plusieurs années sur le logement social, et spécifiquement sur celui des jeunes. Elle souhaite « accompagner les jeunes dans leurs parcours locatifs, en partant du constat que chaque jeune doit pouvoir trouver le mode de logement qui lui convient le mieux. » Un travail est réalisé sur l'existant pour amener d'autres formes de modes de vie. « Résoudre la crise du logement en Île-de-France ne passera pas uniquement par la construction de nouveaux logements. » C'est dans ce cadre que la région s'est dotée en septembre 2011 d'un « Plan d'action en faveur du logement des jeunes, des étudiants et des apprentis » intégrant le développement de la colocation. Elle précise que « la colocation ne peut pas être choisie par contrainte. » Les échecs en colocation sont nombreux car la pratique n'est pas accompagnée, les abus des bailleurs privés existent, les locataires ne se renseignent pas ou mal sur leurs droits, etc. Des opérations tests ont été menées dans le centre de Paris, en convertissant des logements familiaux en colocations étudiantes. Cette volonté de changer les modes de logement est aussi en cours de transposition dans le parc social de la banlieue parisienne. Il y a aussi une véritable méfiance sur la colo-

cation qui doit être levée en mettant en avant des expériences positives. Emmanuelle Cosse conclut en rappelant que « la région Ile-de-France a donc accepté la proposition de l'Afev car elle peut contribuer à résoudre la problématique du logement sans que cette réponse ne passe exclusivement par de la construction. L'objectif final recherché par la région, est de pouvoir offrir des possibilités économiques de logement qui laisse nt un « reste à vivre » suffisant aux jeunes. »

## ET DES UNIVERSITÉS

Alain Abecassis affirme, au nom de la Conférence des présidents d'université (CPU), que « Les universités se sentent aujourd'hui directement concernées par la question du logement des étudiants ». Le logement étudiant est intégré de plus en plus dans le développement urbain voulu par les établissements, les schémas directeurs immobiliers des universités avec le concours des collectivités territoriales. Quelques années après le plan Anciaux, le contexte a changé et la problématique du logement est maintenant vue par la communauté universitaire comme l'une des conditions de réussite des études et des étudiants. La diversité de l'offre et des conditions de logement des étudiants sont entièrement prises en compte. « On a enfin compris que l'offre spécifique ne peut pas épuiser les besoins de logements étudiants. C'est le marché du logement dans son ensemble qui doit répondre aux besoins des étudiants. »

L'expérimentation du Passeport Logement, appui logistique et financier, menée par le CNOUS est en voie de généralisation avec le concours de la Caisse des Dépôts et les banques. Pour Alain Abecassis, « c'est une façon originale et novatrice de répondre aux challenges financiers que représente l'accès à un logement pour les étudiants. » Il constate également que « la mobilité étudiante a aussi permis en France de s'approprier des modes de logements étudiants existant à l'étranger. »

*suite page 5*

**« L'objectif final est de pouvoir offrir des possibilités de logement qui laissent un « reste à vivre » suffisant aux jeunes. »**

Emmanuelle Cosse  
Vice-présidente de la Région Ile-de-France  
et Présidente de la Commission Logement  
à l'Association des Régions de France

**« Les universités se sentent aujourd'hui directement concernées par la question du logement des étudiants. »**

Alain Abecassis, Délégué Général de la  
Conférence des Présidents d'Université (CPU)



Le délégué général de la CPU souligne que « la colocation peut permettre une sociabilisation et une socialisation des étudiants. » L'engagement ou la participation comme vecteurs de sociabilité étudiante doivent être favorisés et pris en compte dans le parcours étudiant, comme cela se fait déjà à Louvain-la-Neuve. Mais il est pourtant difficile pour la seule institution universitaire d'accompagner des projets comme ceux portés par les Kaps de l'Afev, car ils ne peuvent procéder que de choix et d'aspirations individuels. La CPU est bien consciente que des projets comme ceux-ci ne peuvent être portés qu'avec l'appui et les partenariats d'un ensemble d'acteurs qui s'engagent réellement sur un territoire Universités, CROUS, Collectivités territoriales, Associations, ... Enfin, Alain Abecassis pense envisageable « que des universités propriétaires de leur patrimoine puissent intégrer le logement étudiant sur les campus de demain. »

#### PARTAGER LES POINTS COMMUNS

Thierry Bert, Délégué général de l'Union sociale pour l'habitat (USH), considère qu'il faut rétablir la réalité des rapports entre les bailleurs sociaux et les autres acteurs du logement des jeunes. Concernant le logement étudiant il rappelle que parmi les 163000 logements gérés par les CROUS, 50% ont été construits par des organismes de l'USH. Il questionne aussi les séparations qui se retrouvent à tous les niveaux. « Historiquement, il y a eu les résidences étudiantes et à côté les foyers des jeunes travailleurs, sans partage entre ces deux milieux : les étudiants et jeunes salariés présentent tout de même plus de points communs que de différences ! »

« Le logement social était plutôt réticent à la colocation au début : le lien des colocataires était difficile à formaliser juridiquement, et la procédure d'attribution était relativement longue (commissions, etc), les abandons en cours de route étaient fréquents. » De plus, il rappelle que l'attribu-

tion de logements sociaux n'est pas du seul fait des bailleurs : ces logements peuvent aussi être attribués par l'Etat, les entreprises du 1% logement, ou les collectivités territoriales.

La loi Boutin de 2009 a amélioré la gestion de ces attributions. L'USH estime encore que « la colocation ne doit jamais être subie. Toute colocation choisie peut fonctionner, à condition qu'elle soit accompagnée et guidée. »

De plus en plus de bailleurs ont intégré cette notion de colocation avec une préoccupation importante et plus générale : la mutualisation des espaces. Comment en faire un vrai projet de mixité sociale et d'animation des quartiers ?, demeure une question d'actualité.

« La colocation est à resituer dans le contexte du logement des jeunes. Elle n'apparaît pas comme une demande majeure, ce qui ne nous interdit pas de réfléchir à des solutions mixtes qui ne concernent pas que les étudiants, mais aussi les apprentis, les jeunes travailleurs... » précise Thierry Bert. ■

« La colocation ne doit jamais être subie. Toute colocation choisie peut fonctionner, à condition qu'elle soit accompagnée et guidée. »

Thierry Bert, Délégué général de l'Union sociale pour l'habitat (USH)

#### Brèves

■ Les bailleurs sociaux travaillent au repérage de logements qui pourraient correspondre à des étudiants. Du côté de Brézillon, filiale du constructeur Bouygues, spécialisé dans la rénovation, on dit clairement que « les constructeurs sont prêts à s'investir » dans la production de logement type colocation, mais qu'il « faudrait définir un modèle type » pour leur permettre de garder « un vrai sens à la colocation ». Certains acteurs estiment à contrario que le bâti ne doit pas être la question centrale de la colocation, mais qu'il faudrait plus se recentrer sur l'accueil, l'animation et les services offerts.

■ La CPU souhaite que le logement étudiant soit pensé avec les collectivités territoriales, comme un élément constitutif du logement sur un territoire, sans spécificité ou différenciation. Les frontières entre les temps de formation, d'insertion professionnelle et d'entrée dans la vie active sont en

train de se brouiller et il est difficile d'apporter une réponse vraiment pérenne au logement étudiant.

■ La CPU intègre-t-elle le souhait que l'engagement étudiant soit sanctionné dans les parcours universitaires ? Cela se fait déjà selon des modalités propres à chaque université. Une Charte pour la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant, a été signée en 2011. L'Afev est déjà conventionnée avec plus de 35 universités pour valoriser l'engagement des étudiants.



# REX sur les Kap's

Après cinq années de recherches et d'étude et deux années d'expérimentation conduites avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et de nombreux soutiens, les premières colocations solidaires ont vu le jour en France : Poitiers, Paris, Toulouse, Grenoble, Arras... Celles-ci ont été mises en œuvre avec le concours essentiel de partenaires locaux, et en premier lieu desquels les collectivités territoriales et les acteurs du monde universitaire.



## Synthèse

### Une réponse adaptée

**Pourquoi nos partenaires sont-ils entrés dans cette démarche ? Quelles sont leurs attentes ? Peut-on trouver, et comment, des accords stratégiques alliant développement local et développement de la vie étudiante ? Quelles sont les premières conditions de la mise en œuvre des Kaps et de leur réussite ? Quels sont les points de convergences et les attentions particulières à porter ?**

#### LOUVAIN LA NEUVE

Jean-Michel Leunens, Responsable du service logement à l'Université de Louvain, est intervenu avec Mathilde Ruysen et Julie Thollembeck, deux étudiantes responsables de l'organisation des Kaps. D'une même voix ils décrivent « le dynamisme de la vie étudiante, qui est réel à Louvain-la-Neuve ». La vie de cette ville-université est rythmée par l'animation des

étudiants, des composantes et des services pour les étudiants. L'Université Catholique de Louvain (UCL), implantée en 1968 « au milieu des champs » sur un terrain cédé par l'État, est aujourd'hui propriétaire de ses logements et peut accueillir près de 5000 étudiants. Au sein de ce parc dédié s'est développé un concept de vie en communauté fort intéressant : les « kots-à-projet » (ou Kaps pour les initiés). Au sein de ce patrimoine, 800 lits sont occupés par des étudiants participant au Kaps. Un Kaps est une sorte d'association composée de 6 à 12 étudiants qui, en plus de vivre ensemble au sein d'un logement communautaire (kot), mènent à bien un projet leur tenant à cœur, destiné aussi bien aux étudiants qu'aux habitants environnants.

Au cœur de l'animation des Kaps, il y a l'Organe, une sorte d'association qui regroupe les kots-à-Projets, les accompagne dans le développement de leurs actions et les conseille.

« La vie dans un Kaps « c'est s'intégrer dans un réseau social, acquérir des compétences et des responsabilités, découvrir ou approfondir une passion, un atout sur le marché du travail », analyse Jean-Michel Leunens. Les KAP sont un véritable bonus pour l'attractivité de l'UCL.

Les critères pour que les projets présentés par les étudiants soient accrédités par l'université, et donnent lieu à l'ouverture d'un Kaps sont : l'innovation, l'ouverture aux étudiants et aux habitants, la diversité des activités. L'objectif pour les étudiants et l'institution universitaire est d'arriver à ce que tout le monde se sente bien à Louvain. Un exemple de vie dans un Kaps revient régulièrement : « Tous les soirs, un étudiant différent fait le souper, des repas hebdomadaires sont organisés entre kap, etc. » Les Kaps de Louvain sont uniques et rencontrent un franc succès année après année.

*suite page 7*

De gauche à droite, **Mathilde Ruysen** et **Julie Thollembeck**, étudiantes en Kots-à-projets à Louvain, **Jean-Michel Leunens**, Responsable du service logement à l'Université de Louvain, **Jodelle Zetlaoui**, Enseignant -chercheur à l'École d'Architecture de la Ville de Paris-La Villette, membre de Lab'Urba (évaluateurs du projet KAP'S), **Denis Lambert**, Directeur du CROUS de Paris, **Jean-Philippe Motte**, Vice-président chargé de l'habitat, du logement et des gens du voyage pour l'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole,



« S'intégrer dans un réseau social, acquérir des compétences et des responsabilités, découvrir ou approfondir une passion, est un atout sur le marché du travail »

Jean-Michel Leunens,  
Responsable du service logement à  
l'Université de Louvain



### VUE DES CROUS

Denis Lambert, Directeur du CROUS de Paris, considère qu'il faut mettre en avant la notion de « *partenariat volontaire* » pour mettre en place un certain nombre d'actions nouvelles en lien avec le logement étudiant. « *La colocation solidaire de l'Afev fait partie de ces actions innovantes* ». « *Le thème de la vie étudiante a été absent de la dimension immobilière des campus universitaires. Aujourd'hui, tous les acteurs considèrent que la vie universitaire est un véritable enjeu dans l'aménagement des territoires.* » Les CROUS sont des opérateurs publics du logement social étudiant : en cela, ils ont une mission de gestion du logement étudiant (parc de 165 000 logements). Les CROUS font évoluer leur mode de gestion et les réponses aux besoins des étudiants. Les résidences universitaires ont proposé pendant de nombreuses années une « *offre monolithique* » dont la chambre universitaire était la référence. « *En 2011, les CROUS ont su diversifier leur offre à destination des étudiants.* » Sur Paris, le CROUS et l'Afev ont mis en place un projet de Kaps. Les étudiants ont mené un projet solidaire et le CROUS a réservé des logements aux étu-

dants engagés. « *La colocation est de plus en plus demandée par les étudiants et les jeunes en général.* » Ce mode d'hébergement est pris en compte dans les nouveaux programmes de construction ou de réhabilitation des CROUS. Le Crous et l'Afev vont développer de nouveaux projets sur Paris en lien avec la municipalité et les bailleurs parisiens.

### TRANSFERABILITÉ DE L'EXPÉRIENCE

Jean-Philippe Motte, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole, rappelle que c'est dans le cadre de la politique de la ville que Grenoble a décidé de l'implantation d'un immeuble de logements étudiants en colocation solidaire. Le nouvel immeuble sort de terre pour être livré à l'été prochain. L'échéance de l'ouverture effective est fixée à la rentrée universitaire 2012. Jean-Philippe Motte constate qu'en France, les universités ne sont pas propriétaires des logements étudiants. Sorti de ce constat, il est évident que les initiatives, qu'elles soient publiques ou privées, vont naître à l'extérieur et en complémentarité de l'enseignement supérieur.

*suite page 8*

« *La colocation solidaire de l'Afev fait partie des actions innovantes. Le thème de la vie étudiante a été absent de la dimension immobilière des campus universitaires. Aujourd'hui, tous les acteurs considèrent que la vie universitaire est un véritable enjeu dans l'aménagement des territoires.* »

Denis Lambert,  
Directeur du CROUS de Paris





Ce contexte institutionnel est bien différent de celui de Louvain-la-Neuve. « *Le développement universitaire peut se faire dans à peu près tous les territoires de la ville et pas forcément à proximité des grands campus.* » Les acteurs universitaires, donc le CROUS fait partie, seront de plus en plus sollicités sur la question du logement étudiant. Le mode de gestion avec le bailleur social « *n'est pas coutumier pour le logement étudiant* » et les montages financiers qui en découlent sont complexes à mettre en place. Chaque acteur « *prêt à s'engager sur le logement des jeunes* » doit se pencher sur la question étudiante.

#### BILAN DE L'EXPERIMENTATION

Jodelle Zetlaoui est enseignant chercheur à l'école d'architecture de la Ville de Paris-La Villette et membre de Lab'Urba, un laboratoire de l'Université Paris-Est, évaluateur du projet Kaps. Son équipe de chercheurs a été sollicitée par l'Afev pour mettre en place un dispositif d'évaluation de cette initiative et suivre les premières mises en place. Le challenge est essentiellement de tirer, des expériences, des préconisations pour générer des démarches plus constructives, voir des pistes permettant leur généralisation. Il n'y a pas de recommandation types formulées pour les opérations.

Le laboratoire a par exemple évalué sur site les projets de Kaps à Poitiers (ancrage dans le territoire, impact sur les quartiers, articulation avec la ville et les transports, etc). Le bailleur Logiparc est assez satisfait des expériences de Kaps à Poitiers.

Les étudiants trouvent intéressant d'être « *indépendants dans un logement mais sans être seul* ». Ils apprécient aussi d'avoir un grand logement (même partagé) pour un coût « *relativement supportable* ». « *Le projet social combiné au logement tient une place importante au sein de la vie quotidienne des étudiants des colocations solidaires* », qui y

consacrent environ 4 heures par semaine. De nombreuses problématiques restent à solutionner pour les Kaps, liées à la place des acteurs traditionnels du logement à l'articulation de ce dispositif dans les politiques publiques des collectivités (en particulier la politique de la ville), à la définition des caractéristiques des colocations étudiantes, de l'origine et du contour des projets développés, des conditions de réussite de la vie en collectivité, etc ■



**« Le projet social combiné au logement tient une place importante au sein de la vie quotidienne des étudiants des colocations solidaires. »**

Jodelle ZETLAOUI, Enseignant-chercheur à l'École d'Architecture de la Ville de Paris-La Villette

#### Brèves

■ Un kapseur de Poitiers résume sa motivation pour intégrer sa colocation :

- « *être dans un habitat indépendant mais jamais seul* ;

- *un grand logement à disposition pour un coût relativement supportable.*

- *importance d'être engagé dans un projet social.* »

■ Comment intéresser les nouveaux entrants à l'Université ? Les Kaps sont destinés aux étudiants de 2<sup>ème</sup> année. Mais les nouveaux arrivants ont tout de même accès à des « kots UCL » mais qui ne portent pas de projets comme les Kaps.

■ Le projet Kaps doit combattre l'émiettement des compétences et des acteurs du logement étudiant.

■ Les kots de Louvain-la-Neuve ont-ils un budget alloué ? Des subventions sont versées (5 ou 6 sources de financements couplées à du sponsoring).

■ « *Je suis Kapseur depuis septembre 2011 à Rennes. Avant de vivre en Kaps, j'étais en cité U* ». A leur installation, les Kapseurs rennais ont rencontré leurs voisins et ont ensuite « *créé du lien social avec le quartier* ». Le plus important, côté étudiant, est de « *participer à un projet en ayant l'impression d'être utile et citoyen* »

# Espace d'émancipation

Cet atelier avait pour titre « Un logement espace d'émancipation individuelle des jeunes ». Au-delà du vivre-ensemble, c'est l'agir-ensemble que l'Afev se propose de développer en menant une réflexion sur les nouveaux espaces d'engagement et d'utilité sociale des jeunes. Cet atelier regroupait autour de Véronique Eeckhoudt, Chargée de mission auprès du vice recteur de l'Université Catholique de Louvain, des représentants étudiants de la faculté de Louvain-la-Neuve, Eric Daniel-Lacombe, Architecte, enseignant-chercheur, Hervé Pinget, Directeur Général de Logiparc et Romain Cujives, Conseiller Municipal Délégué à la Ville de Toulouse en Charge de la Vie étudiante.

## Synthèse

### Impacts sur le territoire

**L'individualisation des parcours de vie et de formation rend important la construction de nouveaux espaces d'apprentissage de la vie collective. Au-delà du vivre-ensemble, c'est l'agir-ensemble qu'il va s'agir aujourd'hui de proposer à notre jeunesse. C'est forte de ces convictions que l'Afev a voulu développer ce projet de logement à projet : utopie, nécessité, ou simple recherche de nouveaux espaces de participation citoyenne ?**

#### AILLEURS

Qu'est-ce qui motive un jeune à s'installer dans un kot-à-projets et à s'investir dans un projet d'engagement et de solidarité ? Comment un espace de logement peut-il devenir un vecteur d'émancipation pour les jeunes ? Un logement étudiant est-il un outil de décohabitation ?

L'offre de kots-à-projets est importante et couvre de nombreux domaines. Les étudiants participent à des « soupers de recrutement » pour intégrer le kot qui leur correspond le plus (mais également pour rencontrer leur futurs colocataires). Le kot est un outil d'insertion et d'intégration dans la ville qui renforce les liens entre étudiants. Les étudiants kapistes augmentent leur réseau social en rencontrant « beaucoup de nouvelles têtes en très peu de temps ». Véronique Eeckhoudt, chargée de mission auprès du vice-recteur de l'Université Catholique de Louvain, rappelle que « la situation de Louvain-la-Neuve est particulière, surtout en raison de son histoire. Il y a, comme partout, des étudiants engagés et d'autres qui ne le sont pas. » Pour les Kapseurs français, les colocations so-

lidaire sont porteuses d'un projet de développement local. La motivation des étudiants pour intégrer les Kaps de l'Afev est double : se faire un réseau dans sa ville universitaire et s'impliquer dans un quartier pour créer du lien social en développant des compétences nouvelles.

#### RÉPERCUSSIONS DANS LE QUARTIER

Hervé Pinget, Directeur Général de Logiparc, souligne « qu'à Poitiers, on avait déjà une expérience du logement étudiant sur l'agglomération. Les Kaps ont pris place dans des quartiers populaires, bien situés dans la ville, où les logements sociaux sont très présents (jusqu'à 30% du parc). » Logiparc a voulu donner une chance au projet de l'Afev. Les relais au niveau des médias ont été nombreux pour présenter cette alternative intéressante. L'opération connaît donc un engouement certain ! « Les étudiants bénévoles ont un dynamisme et une disponibilité que certains professionnels du social auraient du mal à mobiliser. Le logement n'a pas été le seul catalyseur de l'émancipation des étudiants, le quartier l'a aussi été. » analyse Hervé Pinget. « Voir les étudiants dans les quartiers qui sont entourés d'enfants redonne une image positive de la jeunesse, loin du geek enfermé toute la journée devant son ordinateur ».

Les Kaps ont eu des répercussions sur les réflexions liées à l'habitat et au foncier sur l'agglomération poitevine : un travail a été amorcé par exemple en milieu semi-rural pour du logement inter-générationnel, afin de sortir les personnes âgées de leur isolement. L'objectif n'est pas de développer 40 projets de Kaps mais d'impulser de nouvelles pratiques de logements.

*suite page 10*

« Voir les étudiants dans les quartiers qui sont entourés d'enfants redonne une image positive de la jeunesse, loin de celle du geek enfermé toute la journée devant son ordinateur. »

Hervé Pinget  
Directeur Général de Logiparc



## À TOULOUSE

Romain Cujives, Conseiller Municipal Délégué à la Ville de Toulouse en Charge de la Vie étudiante, explique que « *c'est la deuxième année où les Kaps sont opérationnelles : 17 étudiants sont logés dans 3 logements en colocation solidaire.* » Une étude du PRES local révélait récemment que Toulouse est la ville où l'on a réhabilité ou rénové le plus de logements étudiants du CROUS sur les dernières années. Malgré cela, le marché du logement étudiant toulousain est tendu et les réflexions doivent concerner une approche qualitative et non seulement quantitative. Les acteurs de l'enseignement supérieur s'interrogent donc sur l'avenir du logement étudiant dans l'agglomération toulousaine et sur le modèle de développement à adopter. « *Quand l'Afev est venue avec l'idée des Kaps, la mairie de Toulouse a été séduite.* » confie Romain Cujives d'autant plus que « *des logements d'instituteurs étaient vacants. Ils ont été réhabilités pour accueillir les Kaps.* »

Une convention tripartite entre la mairie, l'Afev et le CROUS, a été établie pour définir les modalités de gestion et d'animation des logements. Par ailleurs les trois partenaires s'engagent à garantir des loyers modérés, même si ces logements ne sont pas à proprement parlé, des logements sociaux. Il y a aujourd'hui une réflexion pour développer les logements comme les Kaps sur la ville de Toulouse. On peut même imaginer qu'on ait des immeubles entiers, dédiés à ce mode de logement. L'objectif est d'impulser un nouveau souffle dans des quartiers. « *On a longtemps parlé de mixité sociale des quartiers en termes de revenus, mais il convient d'aller plus loin.* » Avoir des jeunes qui font le choix de l'engagement est un bonus pour le territoire. Tous les étudiants toulousains ne pourront pas être logés dans des Kaps mais la solidarité doit être centrale dans l'initiative.

## REGARD D'ARCHITECTE

Eric Daniel-Lacombe, architecte, enseignant-chercheur, souligne que les échanges de la matinée ont fait apparaître l'absence d'une approche architecturale concernant les Kaps : « *nous sommes absents des discussions ou intervenons de façon trop dessinée !* ». Pourtant, les architectes observent la vie et la ville, comme elle se passe et se vit. L'architecture peut donc être pragmatique, inventive ou partagée. Dans les premières années des kots à Louvain, les architectes qui ont travaillé sur les logements de l'UCL ont imaginé que les projets des étudiants pouvaient évoluer et les logements également (ce qui n'a pas été le cas). Dans les années 1989-1990, la Caisse des Dépôts a décidé de mettre beaucoup d'argent sur « *la modernisation des foyers de jeunes travailleurs (fJT, aujourd'hui Unhaj)* ».

Cette modernisation des foyers était une sorte d'arrêt du modèle foyer et la demande, « *la réponse à mettre en place était de faire l'inverse, en mettant en place un modèle basé sur le modèle hôtelier.* » Des approches sociologiques et systémiques ont donc été appliquées aux FJT.

En se servant de cette histoire, il y a deux démarches qui peuvent être applicables au logement étudiant : soit reconstruire des logements tous les 25 ans pour suivre les évolutions sociologiques, et les demandes sociétales, soit repenser, améliorer et rénover l'existant. Mais pour que ceci soit possible, « *il faut aussi se poser des questions prospectives comme sur les solutions locatives qui verront le jour après la colocation étudiante.* »

Chaque époque a en effet son modèle locatif propre. Les usages et les transformations des usages, évoluant en fonction des futures évolutions sociales et sociétales, mériteraient d'être mieux pris en compte dans les logements d'aujourd'hui. Les gestionnaires, maîtres d'ouvrage et architectes peuvent – doivent - anticiper le futur et réfléchir ensemble sur les usages à venir. « *Lorsque les modèles fonctionnent, l'architecture s'efface dans l'esprit collectif* », souligne Eric Daniel-Lacombe. ■

*« Quand l'Afev est venue avec l'idée des Kaps, la mairie de Toulouse a été séduite (...) On a longtemps parlé de mixité sociale des quartiers en terme de revenus, mais il convient d'aller plus loin. »*

Romain Cujives, (Toulouse)

*« Il faut aussi se poser des questions prospectives comme sur les solutions locatives qui verront le jour après la colocation étudiante (...) Lorsque les modèles fonctionnent, l'architecture s'efface dans l'esprit collectif. »*

Eric Daniel-Lacombe,  
Architecte, enseignant-chercheur

# Un projet de territoire

Ce deuxième atelier s'intitulait « un logement au service d'un projet collectif de territoire ». L'Afev souhaite en effet transposer le concept de résidence d'artistes en résidences des solidaires. Cette démarche vise notamment à faire du logement solidaire un outil de développement territorial. Pascal Bavoux, Directeur du cabinet Trajectoires-Reflex, Jean-Pierre Gesson, Président de l'Université de Poitiers, Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie étudiante, Christian Vermeulin, Adjoint au Maire de Villeurbanne en charge du Logement, Vice-président de Villeurbanne Est Habitat et Alain Weber, Chargé de mission auprès de la Direction du Développement Territorial de la Caisse des Dépôts, ont débattu ensemble.

## Compte-rendu

### Villes universitaires en action

Nicolas Delesque secrétaire général de l'Afev introduit en demandant aux intervenants s'ils sont d'accord avec les quelques grandes vérités qu'il retire de cette première expérience des Kaps. « La production de logement doit servir à l'aménagement du territoire, le logement étudiant dans les quartiers populaires change l'image de l'Université, la présence d'étudiants engagés facilite l'auto-gestion de bâtiments, l'arrivée d'étudiant modifie les structures d'un territoire. »

#### VIE DANS LA VILLE

Christian Vermeulin, Adjoint au Maire de Villeurbanne en charge du Logement, Vice-président de Villeurbanne Est Habitat (VEH), précise comment « Villeurbanne a favorisé le logement étudiant dans la ville ». VEH a créé « les conditions d'intégration des étudiants dans le logement social. » L'originalité de la démarche repose également sur « une intégration totale dans le territoire. » En effet, un campus existant sur la ville (la Doua), la volonté d'éloigner le logement du pôle universitaire était un pari audacieux. « Les campus vivent en cercle fermé » analyse l'élu de Villeurbanne. Pour lui, « développer le logement étudiant dans la ville est possible à condition que les transports en commun soient accessibles et développés. » Christian Vermeulin souligne que « les étudiants participent à la vie dans la ville. »

#### INTÉGRER

Didier Guillot, Adjoint au Maire de Paris en charge de la Vie étudiante, souligne la spécificité de Paris, avec ses 300 000 étudiants.

Pour lui, « le campus à l'américaine externe au centre-ville est un non-sens. » Paris-Rive-Gauche ou le nouveau campus Condorcet, situé à cheval sur le territoire de Paris et de la ville d'Aubervilliers sont des illustrations de cette intégration de l'Université dans la ville. « Nous avons voulu intégrer le logement étudiant autour de ses pôles sans qu'il y soient pour autant collés. » confie Didier Guillot qui cite en exemple les 2800 logements étudiants dans le 13ème arrondissement de Paris. La ZAC Pajol est un lieu atypique qui combine à la fois une dimension d'excellence mais également de pauvreté et de souffrance. « Le travail avec l'Afev était donc fondamental, car l'Afev est capable de s'intégrer dans un quartier. » L'élu parisien note qu'il existe peu de foncier libre à Paris et que cette situation impose d'être créatif. De ce point de vue le travail réalisé avec Paris IV a été assez exemplaire. « Plus de 800 logements ont pu être construits à moins de 300 mètres du nouveau pôle universitaire dans le 18ème. La bibliothèque universitaire est ouverte aux habitants. Le gymnase et l'auditorium sont ouverts sur le quartier. »

#### OBSERVER

Pascal Bavoux, Directeur du cabinet Trajectoires-Reflex se demande si l'arrivée des étudiants modifie l'image de l'Université car il ne sait pas « si dans ces quartiers l'université a une image. » Une première enquête portant sur les 60 premiers Kapseurs français, montre que 40% d'entre eux ont d'abord été motivé par le désir d'engagement dans un projet solidaire pour rejoindre les colocations. Le prix modéré des loyers arrivent ensuite en second avec la volonté d'avoir plus d'espace.

*suite page 12*

« Développer le logement étudiant dans la ville est possible à condition que les transports en commun soient accessibles et développés. »

Christian Vermeulin (Villeurbanne)

« Le travail avec l'Afev était donc fondamental, car l'Afev est capable de s'intégrer dans un quartier. »

Didier Guillot (Paris)



Pascal Bavoux souligne également que « les étudiants ne connaissent pas leur quartier. » L'investissement à travers le Kaps devient un moyen de découverte et de sécurisation de cette insertion territoriale, puisqu'aucun problème particulier de sécurité n'est pointé. « Un kaps de 5 personnes, c'est en réalité plus de 400 heures d'engagement solidaire par an sur le territoire d'implantation, c'est donc aussi un réel outil d'intervention social. » Pascal Bavoux plaide enfin pour une nouvelle approche : « une localisation des colocations à partir des besoins sociaux des territoires constitue une vraie réflexion. »

### UNIVERSITÉ DANS LA VILLE

Jean-Pierre Gesson, Président de l'Université de Poitiers, rappelle que sur les 80 000 étudiants qui vivent à Poitiers, on compte 24 000 étudiants. Poitiers est par tradition « une ville universitaire qui vit par son CHU et son université. » De fait, la ville et ses étudiants ont toujours eu des relations... et des problèmes. « La ville a besoin des étudiants, et reproche au étudiants d'être parfois trop présent. » Pour lui, la présence d'étudiants dans les quartiers modifient plus l'image des étudiants que celle de l'Université. Il constate également que ce qui pèse sur le coût de la vie d'un étudiant, c'est bien son logement. A Poitiers, il n'y a pas de pression particulière sur les logements. Il était donc possible d'expérimenter d'autres voies. C'est ce qui est fait avec les Kaps, via Sandrine Martin qui a été vice-présidente étudiante de l'Université avant d'être active à l'Afev. « Soyons un brin provocateur. Faut-il garder une structure indépendante comme les CROUS ? Même si nous travaillons bien ensemble, notre système est atypique vis-à-vis de l'étranger, où c'est l'université qui prend en charge les questions de logement. »

### ACCOMPAGNER

Alain Weber, Chargé de mission auprès de la Direction du Développement Territorial de la Caisse des Dépôts, détaille les missions de cette dernière et comment elle accompagne les universités et les plans d'aménagement des campus à travers les schémas directeurs immobiliers. Alain Weber explique comment la Caisse des dépôts peut intervenir. Les universités, en devenant responsable de leur bâtiment priorisent leurs investissements. Il note que dans « les plans campus certains ont permis un focus sur des logements sur des terrains dévolus à l'Université. » On peut donc accoler à l'Université des logements sans pour autant prétendre que l'Université peut tout régler toute seule. « La recette public-privé permet d'amorcer la pompe » souligne Alain Weber, tout en se réjouissant de l'expérience menée à Grenoble.

Actuellement, 40% des étudiants sont logés chez leur parents, 8% en CROUS, 43% en ville, 7% dans des résidences privés. Alain Weber note que « la colocation est dans une situation difficile » : lorsqu'un étudiant part,

qui devient responsable ? etc. « La colocation à projet, parce qu'elle se situe dans des territoires difficiles est dans une situation encore plus difficile. » Alain Weber tire quelques enseignements : « Il est indispensable d'avoir des intermédiaires, des catalyseurs, des professionnels dans ces lieux. Et c'est pour cela que l'on travaille avec l'Afev à Grenoble. Le rôle d'une association comme l'Afev est essentiel : c'est une forme de participation, même si ce n'est pas l'auto-gestion. » ■

**« Il est indispensable d'avoir des intermédiaires, des catalyseurs, des professionnels dans ces lieux. Et c'est pour cela que l'on travaille avec l'Afev à Grenoble. Le rôle d'une association comme l'Afev est essentiel : c'est une forme de participation, même si ce n'est pas l'auto-gestion. » »**

Alain Weber, Caisse des Dépôts

**« Une localisation des colocations à partir des besoins sociaux des territoires constitue une vraie réflexion. » »**

Pascal Bavoux, Cabinet Trajectoires Reflex

**« Même si nous travaillons bien ensemble, notre système est atypique vis-à-vis de l'étranger, ou c'est l'Université qui prend en charge les questions de logement. » »**

Jean-Pierre Gesson, Président de l'Université de Poitiers



# Attractivité et rayonnement des villes universitaires

VENDREDI 23 MARS 2012 - POITIERS



L'enseignement supérieur et la recherche contribuent au rayonnement de nombreuses villes françaises, qu'elles soient métropoles régionales ou villes moyennes.

Mais dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur, qui entraîne progressivement comparaisons, classements et mobilité des étudiants ou des chercheurs, la pérennité ou l'accroissement de ce rayonnement suppose aujourd'hui de développer de véritables politiques d'attractivité.

Car l'attractivité n'est pas un acquis définitif ; elle se construit et s'entretient par une multiplicité de facteurs extrêmement variés, comme l'excellence de la recherche, l'amélioration du cadre de vie, la réputation des formations, le potentiel d'emploi local pour les jeunes diplômés, ou encore l'image générale de la ville universitaire, véhiculée notamment à partir d'innovations urbaines ou d'événements scientifiques, sportifs ou culturels.

Afin d'aider les collectivités à penser et à organiser ces politiques d'attractivité, l'Association des Villes Universitaires de France et la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers organisent un colloque national sur le sujet. Il se déroulera le :

**Vendredi 23 mars 2012**  
**Au Théâtre Auditorium de Poitiers**  
**6 rue de la Marne**

L'événement aura pour but de recueillir l'avis d'experts, de mutualiser les expériences, de faire émerger des solutions aux objectifs communs des sites universitaires français quelle que soit leur taille, et de fournir des outils pour l'action locale notamment en réponse aux questions suivantes:

- Comment est perçue la question de l'attractivité et du rayonnement sur ces différents territoires?
- Quels en sont les enjeux?
- Quels objectifs ont été définis, quelles actions ont été mises en place?
- Par quels acteurs?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées, les freins?
- Quelles sont les perspectives?

Ce colloque est ouvert aux élus, aux universitaires et à leurs collaborateurs, avec une inscription préalable au moyen du coupon ci-dessous ou sur le site [www.colloques-avuf.com](http://www.colloques-avuf.com)





# Attractivité et rayonnement des villes universitaires

VENDREDI 23 MARS 2012 - POITIERS

Pré-programme à la date du 15 février 2012



9h00

## Matin : Séance plénière

Accueil à partir de 8h30

### *Ouverture du colloque*

- Alain CLAEYS - Président de la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers
- Hélène MANDROUX - Maire de Montpellier - Présidente de l'AVUF
- Jean-Pierre GESSON - représentant la Conférence des Présidents d'Université

9h45

### *Interrogations critiques des notions d'attractivité et de rayonnement*

#### *Exposé introductif à deux voix :*

- Olivier BOUBA OLGA (Economiste)
- Christophe DEMAZIERE (Urbaniste)

10h30

### *Les facteurs d'attractivité pour les étudiants et enseignants-chercheurs*

Présentation d'une étude SODEXO-BVA

10h45

### *Témoignages de trois territoires d'échelles différentes*

#### *Table ronde animée par Jean-Paul DOMERGUE (Sup Conseil)*

#### *et Dominique ROYOUX (Grand Poitiers) avec :*

- Gérard BLANCHARD - Président de l'Université de La Rochelle
- Gilles DEMAILLY - Maire d'Amiens
- Jacques MEYER - Vice-président de la Région Champagne-Ardenne

12h00

### *Logiques d'évaluation et de classement*

- Michel GROSSETTI - Sociologue

12h45

----- Déjeuner au Météo -----

## Après-midi : Ateliers

14h30

### *Travaux en ateliers – 3 ateliers en parallèle*

- **Atelier 1 : Attractivité et rayonnement pour les étudiants et enseignants-chercheurs**  
A partir des témoignages de Didier GUILLOT (maire-adjoint de Paris), Faustin AISSI (vice-président de Lille Métropole) et Brigitte REGALDIE (mairie de Lyon)
- **Atelier 2 : Attractivité et rayonnement sous l'angle des relations entre enseignement supérieur - recherche et monde économique**  
A partir des témoignages de Olivier SIRE (Président de l'Université de Bretagne Sud), Thierry RAVOT (Directeur régional à la CDC)
- **Atelier 3 : Attractivité et rayonnement : logiques de concurrences ou logiques de complémentarités entre les territoires**  
A partir des témoignages de Roger FOUGERES (Conseiller à l'ARF et ancien vice-président de la Région Rhône-Alpes) et d'un élu de Ville moyenne.

16h00

### *Restitution et Synthèse*

Par Michel GROSSETTI -Sociologue

17h00

### *Clôture du colloque*

# VOUS RECHERCHEZ UN CONTRAT EN ALTERNANCE DANS LE SUPÉRIEUR ?



**DU 26 AU 30 MARS 2012**  
**DANS PLUS DE 40 VILLES DE FRANCE**

Pour connaître toute la programmation :  
[www.afij.org/altsup2012](http://www.afij.org/altsup2012)



Evénement organisé par



Avec le soutien de



En partenariat avec



# Séminaire CPU

## Responsabilité sociale des Universités

Le 16 mars 2012 de 10h à 12H30

Rencontres Universités Entreprises – Palais des Congrès de Paris - Porte Maillot



## Programme

10h00 - 10h20 : Ouverture et définition de la Responsabilité sociale des Universités

- Christophe Paris, Directeur général de l'AFEV (Association de la fondation étudiante pour la ville)
- Jacques Hintzy, Président de l'Unicef France
- Camille Galap, Président de la Commission vie étudiante de la CPU et Président de l'Université du Havre

10h20 - 11h00 : La RSU vue par une Ville et une Université

- Abdelouahab ZAHRI, Responsable du pôle enseignement supérieur de la Ville de Nanterre
- Cornelius Crowley, Vice-président chargé des Etudes et de la Vie universitaire, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Echanges avec la salle

11h00 - 12h00 : Favoriser l'engagement solidaire des Universités dans les territoires

Modérateur : Elise Renaudin, Directrice déléguée de l'AFEV

- César Villar : conseiller conjoint pour le Maghreb – Développement des adolescents et participation - Unicef International
- Lynda Sedoud, chargée de programme engagement jeunes de l'Unicef France
- Sylvie Fauchoux, Vice présidente du groupe développement durable à la CPU
- Nicolas Martin, étudiant engagé à l'Afev

Echanges avec la salle

12h00 - 12h30 : Conclusion et lancement de l'Observatoire de la RSU par un « Grand témoin »

Expression des parties prenantes de l'Observatoire : AVUF, MGEN et CGE :

- AVUF : Didier Guillot, 2ème Vice-Président de l'AVUF, Association des Villes Universitaires de France
- MGEN, Luc Juhel, Délégué national
- CGE, Caroline Cazi

Inscriptions : [elsie.damour@cpu.fr](mailto:elsie.damour@cpu.fr)

